



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 05/02/19

Reçu en Préfecture le : 07/02/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 4 février 2019
D - 2019 / 31

Aujourd'hui 4 février 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Virginie CALMELS, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Michèle DELAUNAY, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY, Monsieur Alain JUPPE,
Monsieur Jean-Louis DAVID et Madame Emmanuelle CUNY présents jusqu'à 16h15

Excusés :

Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Marie-José DEL REY, Madame Sandrine RENO, Monsieur Nicolas GUENRO

Egalité et Citoyenneté. Soutien aux initiatives associatives en faveur de l'égalité Femme/Homme. Adoption. Autorisation.

Monsieur Marik FETOUH, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux promeut, depuis plusieurs années, une politique transversale en direction des associations qui impulsent des initiatives en faveur du vivre ensemble et de la lutte contre toutes les formes de discriminations notamment par des actions valorisant et renforçant l'égalité entre les femmes et les hommes sur le territoire bordelais.

L'engagement de la Mairie de Bordeaux se traduit par l'organisation d'évènements autour de la Journée internationale des droits des femmes célébrée le 8 mars. Afin d'encourager les initiatives et les projets en faveur de l'égalité F/H et de permettre au plus grand nombre de se saisir du sujet, un appel à projets autour des droits des femmes est lancé pour la 2^{ème} année consécutive. Ouvert à toutes les associations domiciliées ou proposant ses activités sur le territoire bordelais, il donnera lieu à l'organisation d'une semaine de manifestations.

Dans ce cadre, la Ville, en partenariat avec la délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité de la Gironde, souhaite soutenir les associations présentant des projets sur cette thématique en leur apportant deux types d'aide : des conseils et appuis au montage de leur projet, mais aussi une possibilité de financement pour les projets lauréats.

Les projets retenus figureront dans la programmation de la Semaine des droits des femmes qui se tiendra du 4 au 10 mars 2019.

Le jury, composé d'élus de la Ville de Bordeaux et de services municipaux, a auditionné chaque porteur de projet déclaré recevable à l'issue d'un premier tour de sélection. Les critères de sélection sont les suivants :

- l'impact sur l'égalité F/H et les droits des femmes
- la faisabilité du projet,
- son originalité,
- son descriptif et la présentation (argumentation).

Pour cette année, 39 projets ont été reçus.

Réuni le 14 janvier 2019, le jury a auditionné 24 porteurs de projets. Parmi eux, le jury a choisi de soutenir par une aide financière **14** projets.

L'attribution des subventions, pour un montant total de 10 000 euros, est répartie comme suit :

Nom de l'association	Intitulé du projet	Synthèse du projet	Prix attribué
Anneau de l'été indien	Dire la féminité, toute la féminité	Lecture théâtralisée « chemise(s) d'homme » donner à entendre la féminité, toute la féminité... et échanges	1 000 €
Cartel Kunsthalle	AUTONOMES	Projet collaboratif autour des arts, du sport et de la santé mettant en avant les activités d'associations bordelaises autour des femmes et de leur autonomie	1 000 €
Centre Psychanalytique de Consultations et de Traitement	Pas toutes égales	Entendre des élus, psychologues, référent-e-s associatifs, médecins sur leur pratique articulée à la question : « Comment avez-vous à faire à la discrimination sexuelle dans votre champ ? »	400 €
Compagnie qui porte quoi ?	Fin de promenade	Pièce et exposition sur la condition des détenues, en particulier celles enceintes	1 000 €
Compagnie Sthéno	Chambres de Philippe Minyana	Représentation théâtrale sur le récit de quatre femmes d'après l'œuvre de Philippe Minyana « Chambres »	1 000 €
Handiparentalité	C'est votre enfant ? Sur les chemins de l'handiparentalité	Exposition photos de Anne-Sophie Mauffré sur le parcours de cinq femmes en situation de handicap devenues mères	500 €
Le Pain de l'Amitié	Un temps pour soi	Atelier beauté et bien-être pour les femmes de l'épicerie sociale	500 €
Maison des Jeunes et de la Culture, Centre de Loisirs des deux Villes	Dans le genre	Représentation théâtrale sur les inégalités liées au genre suivie d'un échange sur la question de l'égalité femme-homme	1 000 €
Philosphères	Féministes de tous les pays, unissez-vous.	Projection « les conséquences du féminisme », intervention de féministes et débat	300 €
Planning Familial 33	Théâtre féministe	Représentation théâtrale contre les stéréotypes de genre et les violences faites aux femmes, suivie d'un échange	1 000 €
PourQuoi Pas 33	Flora raconte Tristan	Exposition sur Flora Tristan suivie d'une soirée littéraire	600 €

Recup'R	Journée de la Jupe	Atelier de fabrication de jupe à partir de chemises d'hommes en réemploi, suivi d'une projection du film « la journée de la jupe »	300 €
Stop Harcèlement De Rue	T'as vu comment elle était habillée ?	Exposition de vêtements de victimes de harcèlement de rue avec témoignages.	600 €
SoPsy	Psykométrage : déconstruire les stéréotypes	Diffusion d'un court-métrage sur le sexisme suivi d'un débat animé par un psychologue social	800 €
			10 000,00 €

Toutes les dépenses détaillées ci-jointes sont déjà prévues au Budget de l'année 2019
Promotion Egalité Diversité Citoyenneté – Compte 6574 – Fonction 422.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser
Monsieur le Maire à :

- verser ces subventions à chaque association, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 février 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Marik FETOUH